



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

Gestion des Milieux
Naturels et de la Faune

AIDE A LA RECHERCHE DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CONSEILS AU CANDIDAT

Le BAC PRO GMNF est une formation professionnelle en 2 ou 3 ans, ciblant les métiers liés à la filière nature et au génie écologique.

DOMAINES D'ACTIVITES :

Travaux d'entretien de la nature

Travaux de génie écologique

Travaux d'intervention en milieu rural

Surveillance écologique des milieux

Les postes visés par la formation sont : Agent technique de l'environnement ; Garde nature ; Ouvrier qualifié du génie écologique ; et, avec de l'expérience, Chef d'équipe.

Le salarié intervient sur des chantiers situés à l'extérieur, en équipe, quelles que soient les conditions climatiques.

Il peut aussi travailler en bureau ponctuellement, par exemple pour restituer des observations, renseigner les bases de données informatiques, rédiger des comptes-rendus de travaux.

Les professionnels qui recrutent des diplômés en bac pro GMNF attendent des candidats :

DES CONNAISSANCES NATURALISTES

(reconnaissance d'espèces courantes faune/flore, et des principales espèces exotiques envahissantes)

LA MAITRISE DES TECHNIQUES D'INTERVENTION EN MILIEU NATUREL

(débroussaillage, plantation et tronçonnage a minima)

LA MAITRISE DU MATERIEL ET DE SON ENTRETIEN

(tronçonneuse, débroussailleuse, gyrobroyeur, mais parfois aussi des engins comme la minipelle)

LE RESPECT DES MESURES DE SÉCURITÉ ET LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

Des capacités d'attention sont importantes, compte tenu de la dangerosité de certains travaux.

UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE

L'intensité du travail est variable selon les saisons et les pointes d'activité.

Pour la réalisation de travaux en milieu aquatique, savoir nager est indispensable.

AUTONOMIE SUR LES CHANTIERS, CAPACITE A TRAVAILLER EN EQUIPE ET A COMMUNIQUER

Le salarié est amené à s'organiser seul, et à se coordonner avec l'équipe.

Il doit faire remonter les problèmes rencontrés de façon claire et précise à son chef d'équipe.

Il est souvent en contact avec d'autres acteurs du chantier, mais aussi les usagers des sites, et doit donc faire preuve d'un bon sens relationnel.

Les entreprises

De travaux

SECTEUR PRIVE	Ressources et exemples non exhaustifs
ENTREPRISES DU PAYSAGE	<p>Toute entreprise de l'aménagement du paysage et des espaces verts qui réalise des travaux dans la nature (travaux débroussaillage, forestiers, d'entretien de ripisylve, etc.)</p> <p>-> consulter l'annuaire des adhérents de l'UNEP www.lesentreprisesdupaysage.fr</p>
ENTREPRISES DE GENIE ECOLOGIQUE OU DE GENIE VEGETAL	<p>annuaire professionnel des entreprises de génie écologique : genieecologique.fr/recherche-ent-ge</p> <p>Union des entreprises de génie écologique : http://www.genie-ecologique.fr/</p> <p>Annuaire des acteurs du génie végétal : agebio.org</p> <p>Quelques acteurs en paca : <i>Ex. Association Casques verts, la cie des forestiers, millet paysage, fredon paysage, geco, etc.</i></p>
ENTREPRISES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	<p>Les entreprises d'aménagement qui gèrent des espaces naturels ou semi-naturels : les sociétés d'autoroutes, de réseaux de transport - Les gestionnaires de carrière, les regroupements forestiers...</p> <p><i>Ex : SNCF, Réseau ferré de France (RFF), Voies navigables de France (VNF), Vinci, Véolia, EDF, Engie, someca, etc.</i></p>

Les gestionnaires

d'espaces naturels

SECTEUR PUBLIC		Ressources et exemples non exhaustifs
CONSEIL DEPARTEMENTAL	En ce qui concerne les départements, les apprentis peuvent participer aux travaux d'entretien des Espaces Naturels Sensibles.	
COMMUNAUTES DE COMMUNES SYNDICATS MIXTES DE GESTION	Les communautés de communes et mairies sont concernées en ce qui concerne : les travaux d'entretien des espaces naturels et de l'environnement, les obligations légales de débroussaillage, l'entretien du littoral, l'entretien des rivières (GEMAPI), etc.	
MAIRIES	<p>->Faire une recherche par territoire.</p> <p>Ne pas hésiter à rencontrer les missions locales, les référents jeunes ou emploi des mairies et leur demander conseil</p>	

SECTEUR PUBLIC		Ressources et exemples non exhaustifs
LES GESTIONNAIRES DES ESPACES NATURELS	<p>Les gestionnaires d'espaces naturels sont souvent des collectivités, des communes ou des communautés de communes, d'agglomération, les départements, etc.</p> <p>Il faut donc faire une demande au cas par cas, en se renseignant sur le service en charge de la gestion des espaces naturels (cf. ci-dessus).</p>	
L'ARMEE	Les services de l'armée peuvent être amenés à gérer des espaces naturels.	

SECTEUR PRIVE		Ressources et exemples non exhaustifs
STRUCTURES DEVANT GERER UN ESPACE NATUREL	<p>Structures d'accueil du public ou de loisirs qui doivent réaliser l'entretien d'espaces naturels :</p> <p>écoparc/accrobranches, bases de loisirs, campings, clubs de plongée, restaurants, hôteliers, domaines viticole, regroupements forestiers, etc.</p> <p><i>Ex : domaine du Langoustier, domaine Léoube, domaine de la coudoulière, etc.</i></p>	

A noter :

De nombreux apprentis en bac pro GMNF sont embauchés par des entreprises du paysage.

Cela ne constitue un frein ni à l'obtention de leur diplôme (la balance pédagogique est réalisée par les formateurs), ni à l'intégration professionnelle avec un employeur de la filière nature, à condition de cultiver un intérêt pour les espèces du milieu naturel.

Au contraire : la capacité des jeunes à réaliser des travaux en extérieur, l'utilisation de matériel ou engins identiques (minipelle, tronçonneuse, débroussailleuse, techniques de plantation, etc.), l'autonomie sur un chantier, l'acquisition des gestes et techniques est un plus pour s'insérer dans une entreprise de génie écologique (ouvrier qualifié) ou dans une structure de gestion des espaces naturels (Agent technique de l'environnement /garde nature).

De la recherche du contrat

A l'entrée en formation

C'est un processus qui peut-être long et doit être fait sérieusement : identification des personnes clés du recrutement, appels, courriers, suivi des envois, relances, etc.

De nombreuses structures usent de la préférence territoriale, il convient donc de rechercher un employeur sur votre territoire géographique (donc pas forcément à proximité du centre de formation) dans un premier temps, et de l'élargir si vous êtes mobile.

ENVOYEZ DES CANDIDATURES PROFESSIONNELLES !

- ✓ **Contactez vous-même les employeurs**, pour montrer que vous êtes autonome
- ✓ **Respectez les règles d'usage des courriers**, même si vous adressez votre correspondance par email
- ✓ **Envoyez CV et lettres de motivation en fichier pdf**, nommés ainsi : **NOM_prenom_CV NOM_prenom_LM**
- ✓ **Joignez systématiquement nos DOCUMENTS D'INFORMATION** à un employeur pour appuyer votre candidature (plaquette de la formation* + guide du recrutement GMNF pour les employeurs*)
- ✓ **Préparez votre entretien d'embauche**, en vous renseignant sur le contenu de la formation sur agricampus.fr/formations-par-apprentissage

La marche à suivre:

- ✓ Remplissez **la fiche « prospect »*** et renvoyez-la au secrétariat.
- ✓ **Recherchez activement un employeur !**
- ✓ **Préparez-vous pour l'entretien d'embauche** : il faudra que vous puissiez présenter la formation, le principe de l'apprentissage, vos atouts et motivations, , etc.
Si souhaitez une aide pour le préparer : contactez le secrétariat.
- ✓ Remettez **le dossier de candidature*** à l'employeur et renvoyez- le au secrétariat
- ✓ Le centre de formation prend en charge la suite des formalités administratives
*** documents à télécharger sur : agricampus.fr/formations-par-apprentissage/**
(consultez les onglets « formation », « apprenti » et « employeur »)

CONTACTS

Secrétariat / gestion des candidatures :

secretariat.ufa.hyeres@gmail.com

Animation pédagogique / parcours personnalisé :

marie-agnes.decoopman01@educagri.fr

Responsable de l'apprentissage :

fabienne.lambert-paone@educagri.fr



32 chemin Saint-Lazare - 83400 Hyères

04 94 00 55 64

secretariat.ufa.hyeres@gmail.com

agricampus.fr